

Cancer et finances

Voilà bien un sujet épineux, différent pour chacun suivant sa situation de vie, sa profession, ses droits sociaux, ses réserves financières éventuelles. Mais certains points sont malheureusement le lot de tous, comme, par exemple, le fait de se trouver désormais sur la liste noire dès qu'il s'agit d'emprunts, de crédits ou d'autres engagements financiers. Banques et assurances nous sont à tout jamais "fermés", à vie, aussi longuement celle-ci puisse-t-elle encore se prolonger. Situation profondément injuste par rapport à nos chances de survie, à notre appétit de vivre.

Avant d'imaginer qu'elles revoient leur optique, ces institutions, qui n'ont rien de philanthropique et ne doivent pas nécessairement le devenir, doivent avoir des chiffres suffisants quant à nos chances de survie, ou un délai "de garantie" où nos risques de faire un nouveau cancer serait équivalent au reste de la population. Les services d'enregistrement qui mettent nos données en statistiques nous rendraient de grands services en opérant avec des yeux axés sur notre survie et notre réinsertion réelle, économique par exemple. La recherche sur le cancer peut s'ouvrir à d'autres questions que la biologie, les aspects médicaux ou l'économie nationale.

Pour illustrer mon propos, je donnerais l'exemple d'une de mes amies. Elle a eu un cancer du sein il y a juste dix ans, a continué à travailler et vient d'atteindre l'âge de sa pension... Elle avait toujours fantasmé d'acheter un petit mas dans le Sud... et pour pouvoir réaliser son rêve, elle devrait emprunter une partie du montant. Mais personne ne veut couvrir cette somme, alors qu'elle respire de santé. Pourtant, je suis certaine que son projet doit être bien ficelé : elle travaille à assez haut niveau dans la finance et sait comment présenter un dossier.

Rien n'ébranle les consignes strictes des financiers.

A quand une sorte de fonds des calamités pour nos projets de développement personnels, professionnels ou autres ?

La survie financière durant le cancer-même dépend évidemment des précautions qu'on a pu prendre auparavant, assurances, épargne et autres poires pour la soif. Mais il existe des possibilités intéressantes, plus ou moins connues comme les assurances "hospitalisation", qui prennent en charge les frais médicaux et hospitaliers à certaines conditions. Toutes les couvertures ne se ressemblent pas, même si les prix souvent assez proches... Mieux vaut s'informer complètement, car, bien sûr, une fois malade, plus question de s'affilier. Ni de changer de groupe : on est marié à son organisme pour le meilleur et pour le pire !

Les personnes les mieux renseignées sur le sujet sont évidemment les assistants sociaux, puisqu'ils sont quotidiennement confrontés à ces services. Un renseignement ne coûte rien...

Il y a sans doute d'autres possibilités de s'en sortir financièrement, que moi-même j'ignore, et qui vous protègent mieux que je ne l'ai été... Dommage qu'il n'existe pas un recueil de ces différents services, qui aiderait à faire ses choix en fonction de son statut social, de ses revenus et de ses options de vie.

Car il existe des injustices flagrantes, d'autant plus évidentes que nous nous côtoyons dans les salles d'attentes. En principe, nous devrions tous être égaux face à la maladie. Et sur le fonds, la couverture "gros risques", qui protège les indépendants, part de ce principe, j'en suis convaincue. Mais leur rapport à leur "gagne-pain" et le mien ne se mesure pas sur une même échelle.

Dans la mesure où leur affaire dépend de leur clientèle, qui dépend, elle, de leur investissement personnel, et que la valeur de rachat est proportionnelle au rendement, face aux maladies graves, ils se trouvent devant le choix difficile de saboter leur santé ou leur business. Cafetiers ou entrepreneurs, même problème. Sans vraie solution d'ailleurs, puisque quel que soit leur choix, lorsqu'ils sont enfin en meilleure condition physique, ils se trouvent devant une affaire qui bat de l'aile...

Une amie dentiste a fait une rechute de cancer quelques mois après sa reprise du travail. Elle a alors décidé de revendre son cabinet, avec une moins value évidente puisque son activité de l'année antérieure avait diminué d'autant ! Si elle avait su, elle aurait mieux fait de la revendre à la première offensive... mais on ne sait jamais. Qui aurait pu la conseiller valablement ?

Maladie et soucis financiers vont souvent de pair.

Je n'ai, heureusement, pas eu de problèmes vraiment majeurs grâce aux assurances que j'avais souscrites.

Pouvoir me reposer sans trop de stress financier et bénéficier des soins, médecins et médicaments, sans devoir trop y regarder ont certainement été des gages de guérison. Et je me réjouis, à posteriori, d'avoir eu ces chances et d'avoir pu me centrer presque exclusivement sur ma survie.